CENTRE D'HISTOIRE
DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

Extraits du discours de Robert Badinter

Présentation du document

A l'occasion du **60e anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz le 27 janvier 2005,** une cérémonie de commémoration a eu lieu au **lycée Ampère à Lyon**, réunion de souvenir pour les élèves juifs des écoles et lycées de Lyon et de la région arrêtés et déportés. Parmi les personnalités présentes, figurait la seule survivante, Nadine Heftler. Des **plaques commémoratives** sont alors placées dans les établissements scolaires concernés. Au lycée Ampère, l'une des plaques est apposée à l'extérieur du bâtiment 31, rue de la Bourse, l'autre dans la cour d'honneur du lycée. Plusieurs discours émaillent cette commémoration du 27 janvier et en particulier celui de **Robert Badinter,** élève au lycée Ampère à Lyon en 1943. Sa famille est alors réfugiée à Lyon et son père est arrêté par la Gestapo lors de la rafle de la rue Sainte-Catherine, le 9 février 1943, dans les locaux du Comité Lyonnais de l'Union Générale des Israélites de France. Il mourra au camp d'extermination de Sobibor.

Le document

[…] De ceux qui sont partis de ce lycée, nous n'avons pas et n'aurons jamais leur dernier message. Et toujours, je me suis interrogé sur ce que pouvaient ressentir ces enfants, ces adolescents arrêtés, jetés à Drancy, précipités dans le train de la déportation et qui se retrouvaient sur le quai de la gare d'Auschwitz-Birkenau, avec les SS, les chiens, la sélection et pour les plus infortunés ou peut-être, à cet instant, les plus chanceux d'entre eux, la mort immédiate dans la chambre à gaz.

Quel était le sens, quel est le sens d'un pareil sacrifice humain ? Quelle interrogation se lève chez l'enfant ou l'adolescent qui marche, là, parmi ces déportés hagards, avec les hurlements des SS et des chiens, vers son dernier instant ?

[…] C'est au- delà même du génocide juif, que l'on appelle la Shoah, que le message d'Auschwitz s'étend. Ce message-là, il concerne l'humanité tout entière. Je regardais, sur le panneau où il y a quelques photos, celle d'une petite jeune fille et, sous la photo, il était indiqué qu'elle était partie, déportée, avec sa sœur âgée d'un an… Un an… !

A partir de çà, on peut dire que, dans l'enfant juif assassiné, jeté à un an dans la chambre à gaz, c'est l'humanité tout entière qui est atteinte, c'est l'humanité tout entière qui à cet instant, souffre si heureusement elle ne meurt pas avec l'enfant…

Alors là est (le) message, « *Souviens-toi et tires-en l'enseignement ».*

Cet enseignement est double et constant. Il est double parce que, bien sûr, il y a le rappel de ce qui doit interdire, à tout jamais, le crime contre l'humanité, la conscience de ce qu'il signifie, la nature monstrueuse de l'acte, et aussi le caractère terrible de l'indifférence qui, trop souvent, permet l'acte. Les génocides ne se sont pas arrêtés avec la libération du camp d'Auschwitz voici 60 ans de cela. Le monde a continué, au-delà de l'Europe, à connaître des génocides et je n'ai pas besoin de rappeler, si l'on égrenait le tragique carillon du 20ème siècle si souillé de crimes contre l'humanité, on trouverait le génocide cambodgien et le génocide du Rwanda voici quelques années de cela.

C'est dire que l'indifférence, d'une certaine manière, est toujours complice du crime, et que la vigilance et la mobilisation (et je me tourne vers les plus jeunes) sont un devoir. C'est aussi cet appel-là qu'au-delà de la nuit, nous lance nos frères et nos sœurs de l'ombre.

Dans ce monde trop souvent chargé d'indifférence, on ne doit plus accepter l'impunité des criminels contre l'humanité. C'est désormais un devoir de l'humanité tout entière, et aucune raison politique ne saurait entraver la Cour Pénale Internationale qui a été créée pour lutter, par le châtiment des criminels contre l'humanité Justice et mémoire,

nécessairement, se rejoignent. Mais il y a un temps pour la justice et un temps plus long pour la mémoire.

Questions

1.Présenter l'auteur et le contexte dans lequel il a prononcé ce discours. Pourquoi est-il particulièrement concerné par cette commémoration ?

2.Quel a été le destin des enfants et des adolescents déportés à leur arrivée dans les camps d'extermination ?

3.Quelle photo exposée l'a particulièrement marqué ?

4.Comment Robert Badinter définit-il dans ce texte la notion de crime contre l'humanité ?

5.Quel message veut-il transmettre aux jeunes générations ?